

L'honorable M. Dandurand, du Comité permanent de l'immigration et du travail, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 262.

LE JEUDI, 6 MARS 1924.

Le Comité permanent de l'immigration et du travail a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,

*Faisant fonction de président.*

Avec la permission du Sénat, il est Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Dandurand, du Comité permanent du commerce extérieur et des relations commerciales du Canada, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 262.

LE JEUDI, 6 MARS 1924.

Le Comité permanent du commerce extérieur et des relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,

*Faisant fonction de président.*

Avec la permission du Sénat, il est Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Dandurand, du Comité permanent de l'administration du service civil, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 262.

LE JEUDI, 6 MARS 1924.

Le Comité permanent de l'administration du service civil a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,

*Faisant fonction de président.*

Avec la permission du Sénat, il est Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.